

La démarche du travail en collaboration et en partenariat pour le bien-être et la réussite éducative en contexte de diversité



Québec

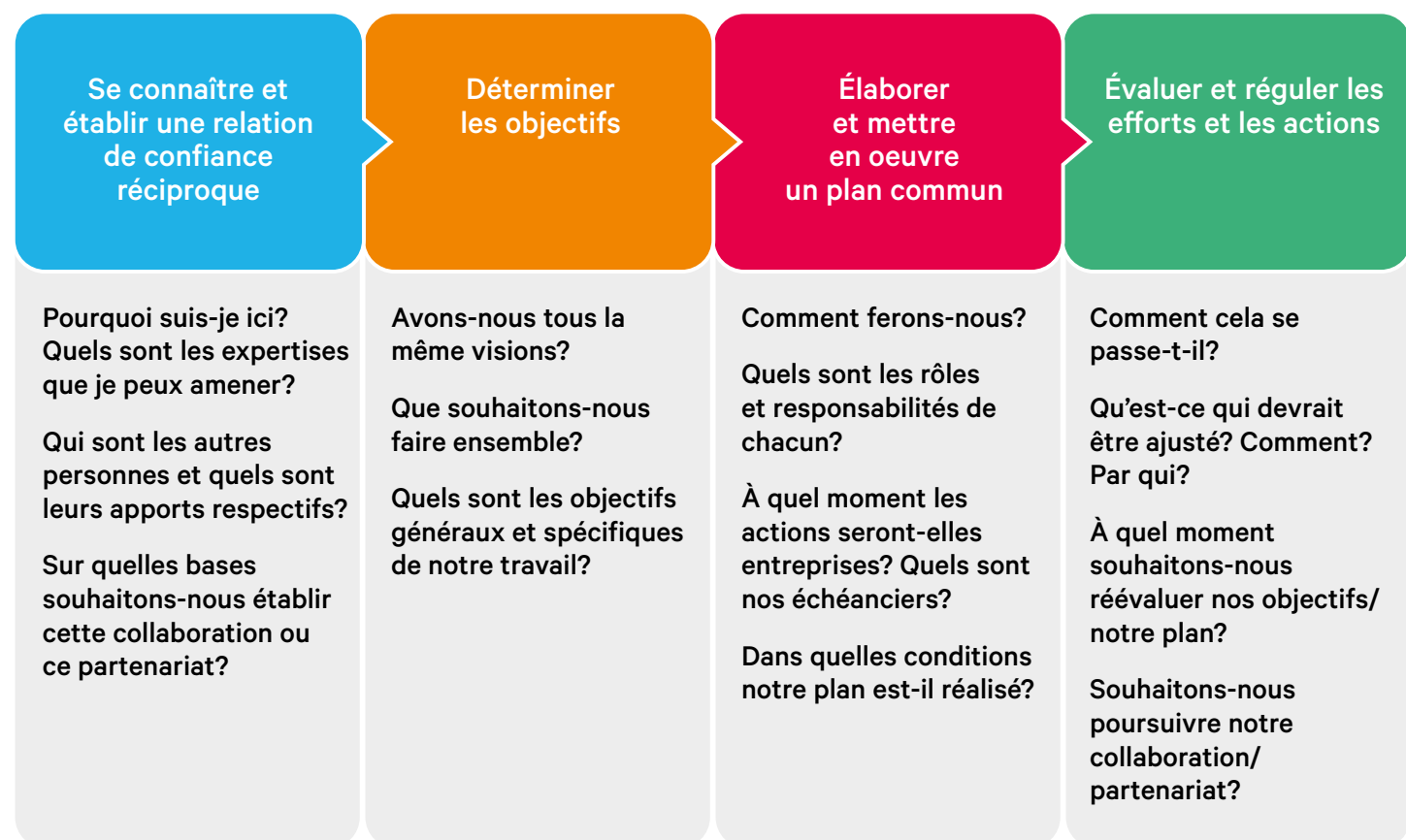


La démarche du travail en collaboration et en partenariat

La collaboration et le partenariat s'inscrivent dans une démarche dans laquelle les personnes participantes sont amenées à coconstruire, à négocier et à allier leurs ressources et énergies dans une cause commune. Chaque personne ou entité doit apprendre à objectiver son propre système de références professionnelles afin de pouvoir admettre d'autres perspectives.

Cette démarche en quatre étapes ne se veut pas nécessairement linéaire; elle peut être menée de manière itérative et elle nécessite un certain temps d'appropriation. Pour chaque étape, des questions à poser aux personnes participantes ou aux partenaires sont suggérées et elles devraient être abordées en vue de rendre efficace le travail nécessitant la collaboration entre plusieurs personnes ou encore le partenariat entre deux ou plusieurs entités.

Landry et Gagnon (1999); Ladmiral et Lipiansky (1988)



Ce modèle s'inspire de celui proposé par Buysse et Wesley (2001)

Gadbois, M-E., Bruchesi, O., Senécal, M-N. et Dubé, F. (2024). La collaboration et le partenariat : distinctions, caractéristiques et développement. Dans F. Dubé, M-H. Giguère et F. Kanouté (dir.)

La collaboration et le partenariat pour le bien-être et la réussite éducative en contexte de diversité, Les Presses de l'Université du Québec.